

2 octobre 2000

00.154

Motion Jean-Gustave Béguin**Centre Le Corbusier - archives cantonales**

Deux dossiers de patrimoine culturel important retiennent notre attention.

1. La villa Jeanneret-Perret, construite en 1912 par le fils Charles-Edouard sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds, vient d'être rachetée, grâce à une majorité de fonds publics par l'Association "Maison Blanche" créée à cet effet. Témoin unique de la première construction entièrement personnalisée par celui qui allait devenir plus tard Le Corbusier, cette demeure est inhabitée depuis 11 ans, à part les aventures rocambolesques d'un squatter qui y laissa de fâcheuses traces. C'est aujourd'hui perdue au milieu d'une friche et d'une forêt laissée à elle-même qu'elle attend qu'on la sauve d'une décrépitude naissante. Selon ses propriétaires actuels, elle devrait devenir un lieu d'intérêt général et public, capable de fonctionner comme un symbole de la ville et du canton.
2. Les archives cantonales situées dans le Château, ainsi que dans les multiples dépendances qui lui sont liées hors site, font régulièrement l'objet de préoccupations légitimes. Des locaux exigus mal adaptés aux exigences d'un archivage moderne posent souvent des problèmes aux responsables et aux nombreux consultants. Bref, en maintes occasions, la sécurité de notre patrimoine historique écrit n'est pas garantie. Nous citons le Conseil d'Etat qui déclarait en conclusion du rapport 99.043, "Protection des biens culturels", ce qui suit: "Le service des archives doit impérativement mettre sur pied une politique suivie à long terme de scannage-microfilmage, ainsi que de restauration des documents. Il est donc nécessaire qu'il puisse disposer du personnel, du budget et des locaux nécessaires à ces tâches. En outre, la protection des documents les plus précieux doit être assurée par leur mise à l'abri des risques d'accidents."

Nous pourrions certainement trouver des points communs entre ces deux dossiers. Les archives cantonales sont prioritairement de tâche conservatoire. Elles sont aussi un centre de compétence qui pourrait bénéficier de la proximité matérielle et intellectuelle de la villa Jeanneret-Perret. Etudions donc les possibilités qui existent de construire des volumes idoines en hypogée pour nos archives avec les liaisons nécessaires pour une utilisation publique commune de cette prestigieuse villa.

Nous demandons au Conseil d'Etat de bien vouloir souscrire à notre motion et d'étudier les voies et moyens conduisant à la réalisation souhaitable d'un "Centre Le Corbusier - archives cantonales", à La Chaux-de-Fonds.

Cosignataires: H. Scheurer, P.-J. Erard, I. Opan-Du Pasquier, P. Golay, M. Amstutz, N. Aubert, B. Matthey, S. Perrinjaquet, M. Bubloz, T. Humair, J. de Montmollin, B. Soguel, C. Mermet, V. Houlmann, G. Jeanbourquin, M. Garin, P. Hainard, Y. Morel, E. Berthet, L. Vaucher, M. Debély, A. Laurent, A. Bringolf, W. Haag, F. Droz, M. Desaulles-Bovay, R. Jeanneret et M. Barben.